Référence : 455

Durée : 7 heures (1j)

Lieu : INSTN de Cadarache

Méthodes et outils pédagogiques :

ÉTUDE DE CAS | EXPOSÉS ET DÉBATS | TÉMOIGNAGES ET REX

Formation spécifique pour les professionnels de santé en charge d'un SIR-RI : Recyclage annuel

EN BREF

Cette formation permet aux médecins du travail, en charge du suivi des salariés exposés aux rayonnements ionisants, d'entretenir et de perfectionner leurs connaissances.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Médecins du travail des services de santé au travail autonomes et des services interentreprises.

COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux médecins du travail en charge du suivi des salariés intervenant en installations nucléaires d'entretenir et de perfectionner leurs connaissances.

PRÉREQUIS

Médecins du travail des services de santé au travail

LES PLUS

Cette formation répond aux exigences réglementaires issues du décret du 13 février 1997 et des 2 arrêtés du 28 mai 1997. Les médecins doivent entretenir et perfectionner leurs connaissances acquises dans le cadre de la formation initiale en suivant des formations continues d'au minimum 3 jours sur 3 années consécutives.

CONTENU

Le programme détaillé de la journée annuelle de recyclage est défini en fonction de l'actualité.

PROCHAINES SESSIONS

Formation spécifique des médecins du travail

04/12/2025 - 04/12/2025

650 € - Cadarache

florence.lacaton@cea.fr

Formation spécifique pour les professionnels de santé en charge d'un SIR-RI : Recyclage annuel

03/12/2026 - 03/12/2026

660 € - Cadarache

florence.lacaton@cea.fr